



[www.sante-environnement-jura.fr](http://www.sante-environnement-jura.fr)

# LA LETTRE

N° 2026 02

3 janvier 2026

## TFA SUITE

Avec la nouvelle année, c'est le début de la recherche des PFAS dans l'eau potable. Avant 2026, cette recherche n'était pas systématiquement effectuée par les autorités sanitaires.

Cependant des analyses ponctuelles, ainsi que celles organisées par UFC Que choisir et Générations Futures, ont montré une contamination quasi généralisée par le TFA des eaux de consommation. A Tavaux, ces deux associations ont trouvé une vingtaine de PFAS différents dans l'eau distribuée.

Quand on sait que la plupart des PFAS ont été considérés comme perturbateurs endocriniens par l'Union Européenne qui envisage de classer toute la famille des PFAS dans cette catégorie, la surveillance de ces produits manquait vraiment dans les analyses d'eau ainsi que dans tous produits de consommation.

Dans son action, l'Union Européenne est contrecarrée par les lobbys agricoles et des industries chimiques et agroalimentaires qui tiennent à leurs profits au détriment de la santé humaine et du vivant.

Si en France aucune mesure n'a été prise par les autorités gouvernementales, la Commission Européenne considère le TFA comme un métabolite « pertinent ».

En conséquence, la limite à ne pas dépasser devrait être fixée à 100 nanogrammes par litre d'eau. C'est d'ailleurs la limite fixée pour plusieurs PFAS. Concernant les quatre jugés les plus dangereux (PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS) cette limite a été fixée à 4 nanogrammes par

litre.

**Mais encore une fois, en ce qui concerne les perturbateurs endocriniens, ce n'est pas la dose qui fait le poison mais le moment de la contamination.**

Nous vous demandons de vous reporter à notre site INTERNET pour mieux connaître ces produits.

A quand une politique basée sur la santé humaine va-t-elle prendre le pas sur celle de la satisfaction des profits ?

Cela dépend de nous tous. Agissons ensemble pour obtenir satisfaction. En ce début d'année, c'est le moment de venir nous rejoindre dans cette lutte permanente.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

[actionsantesolidarite@gmail.com](mailto:actionsantesolidarite@gmail.com)

**Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association**